

Séance du 1^{er} février 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier février, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 26/01/2021*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Ajoncs d'Or, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie et de la salle des Ajoncs d'Or le 26/01/2021

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - THOME Valérie- COJEAN François - SAGUET Emmanuelle - VIDCOQ Marc - LE VERGE Stéphane -- LE DEUFF Olivier - GAUTHIER Olivier - OLLITRAULT Michelle - LE MAINTTEC Gwenaëlle - LE POTIER Marie-Laure- LE MARCHAND Fabienne

Absente excusée : JAN Antoine donne procuration à GUILLAUME Alain

Absente non excusée GOURIN Magalie

Secrétaire de séance : M. VIDCOQ Marc

Intervention de Mr Vincent DENIS, conseiller à la mission locale.

Mr DENIS présente les dispositifs en place pour un accompagnement adapté pour une insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, quel que soit leur niveau de formation et sur la base du volontariat.

Pour les jeunes dits « hors cadre ou invisibles » âgés de 16 à 29 ans, et afin de maintenir le lien social, de créer une solidarité entre les générations, de tisser un réseau et de faire jouer la proximité, la mission locale propose aux communes la désignation d'un veilleur municipal qui serait le relais entre les jeunes et la mission locale.

Mme SAGUET Emmanuelle est désignée veilleur e la commune.

1- Voirie/réseaux/entretien

* **Projet de déclassement du RD 81**, entre la limite St Guen et l'ex RD 130 soit 2 066 m.

La commission voirie s'est rendue sur place, suite à la sollicitation du Département de transférer cette portion dans la voirie communale, après remise en état de la voie et de ses bas-côtés. Le début des travaux pourrait être inscrit au programme 2021 et le déclassement pourrait être phasé sur 3 ans.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au déclassement de la RD 81 pour ces 2 066 m situés sur le territoire de la commune et autorise Mr Le Maire à engager toutes les démarches nécessaires avec le Conseil Départemental.

* **Avenants marché COLAS/KERJOIE**. Les travaux complémentaires demandés par la municipalité font l'objet d'avenants dont la synthèse est présentée en séance pour un montant total 61 429,48 € HT (incluant la placette de

retournement de la rue des faubourgs déjà réglée)

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve ces avenants et autorise Mr Le Maire à les signer

*** Elagage / fibre optique**

Une attention toute particulière va être portée dans certains lieux-dits de la commune quant à l'élagage des arbres (Médroux, St Marcel...) L'objectif étant de ne pas saccager ou abattre les arbres existants. Voir les possibilités de passage de la fibre en souterrain en fonction des dépenses qu'il faudrait engager. Mr Loic NOGUES est chargé d'examiner cette question.

*** La Chouette Chevêche**, travaux à réaliser en 2021 et 2022.

L'opération la plus urgente concerne la remise en état des sorties de canalisations d'assainissement dégradées par différents engins au cours de travaux de construction ou d'entretien du lotissement. Mr NOGUES présente un devis Bouygues Energie de 21 659 € auquel il faut rajouter environ 2 000 € pour l'achat de réhausses. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

Travaux de voirie : au vu des constructions prévues ou en cours, il semble préférable de différer d'un an les travaux de voirie initialement prévus cette année. NB : Une intervention d'entretien (PATA) a permis de restaurer la voirie principale cet été.

*** Complément de travaux au jardin du souvenir et devis.**

Quelques travaux restent à réaliser afin de finaliser l'espace « jardin du souvenir », à savoir :

Rehausser et habiller le réceptacle qui recevra les crémations,

Installer une stèle pour y apposer les plaques souvenirs, devis de Mr KUTLU 1820.50 € TTC + fourniture matériaux 1000 €.

Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

Mr Le Maire propose une réunion prochaine de la commission pour revoir les tarifs.

La question de la procédure de reprise des concessions est également évoquée.

*** Plateforme containers poubelle cantine/salle des fêtes :**

Mr NOGUES présente un devis de l'entreprise COLAS pour la réalisation d'une dalle au prix de 2 541.60 € TTC. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

*** Panneaux signalétiques et marquages au sol à revoir.**

Le chantier entrepris par HELIOS n'est pas terminé mais déjà certains marquages sont altérés. Contact va être pris avec l'entreprise pour remise en état.

2 -Vente pavillon Ste Emerentienne

Point sur les visites et offres reçues. 2 offices notariaux ainsi qu'une agence immobilière ont été sollicités pour la vente du pavillon N° 3 à Sainte Emerentienne, en complément des réseaux sociaux. Pour mémoire, le Conseil Municipal avait décidé, lors de la mise en vente, de réserver la vente aux seuls primo accédants.

Mme THOMÉ présente une synthèse des visites et des offres reçues.

Une offre remplit les critères, à savoir : primo accédant, prêt accordé et offre écrite et ferme faite.

Ainsi, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de vendre ce pavillon à Mme Ilona MOUROUVIN, comme convenu au prix de 75 000 € net vendeur.



3 - Bâtiments / Transition énergétique

- **Isolation extérieure Maison de l'école, pignon Ecole, pignon Mairie.** Projet de rénovation des toitures de la Mairie et de la Pharmacie, devis en attente. La commission bâtiments se réunira le vendredi 19 février à 18 h afin d'examiner les différents devis reçus.
- **Point de situation après le début d'Incendie NPPL.**
Rencontre des experts prévue le 18 février.
- **Point sur le projet « Résidence du Cheval noir »** Projet d'aménagement intérieur et extérieur en cours.

4 -Toilettes publiques et installation point d'eau / Eglise

Suite aux remarques faites lors du précédent Conseil, un nouveau bloc autonome de la marque SANILIB, mobile et préfabriqué, a retenu l'attention de la commission. Adapté au public à mobilité réduite, il dispose d'un lave-mains. Son encombrement très réduit (1,58m * 1,58m) et son choix de couleurs le rendent compatible avec l'environnement sensible auquel nous le destinons. Devis présenté : 2 490 € HT + 480 € HT de transport.

La vidange coûte 40 €/l'intervention, l'entretien de ce local sera réalisé par les services municipaux.

François Cojean, adjoint au patrimoine et Gwenaëlle le Maintec, déléguée à la vie associative, se sont manifestés sur l'emplacement de ce bloc sanitaire. Ils déplorent son emplacement à l'arrière de l'église, sous un vitrail, cela va l'encontre des efforts faits pour le patrimoine par la commune.

Avec 11 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre, l'assemblée délibérante décide l'acquisition de ce bloc sanitaire.

La création d'un point d'eau à l'intérieur de l'église s'avère plus complexe que prévu mais il est nécessaire de satisfaire rapidement la demande déjà ancienne de la paroisse.

5 - Retable

Compte rendu de l'étude et de la visite de Mmes JABLONSKY et ROBERT. En résumé, il va être nécessaire de compléter la première phase de l'étude afin de déterminer précisément la nature des travaux de consolidation du retable principal à réaliser. La commission attend un devis complémentaire de Mme LENNON. Ce qui est certain c'est que les travaux devront être réalisés ensuite, à défaut de quoi il serait nécessaire de sécuriser les abords de ce retable. A noter que la commune pourra compter sur des subventions allant jusqu'à 75% du montant des travaux (DRAC, Région, Département)

6 - Projet de résidence pour personnes âgées avec service.

Dans le but de prendre rang, une lettre d'intention a été adressée à la société « Ages et Vie ». Parallèlement des visites ont été ou vont être organisées en vue de bien cadrer le projet à mettre en œuvre.

Mr Le Maire a visité la résidence de St Gonnelly, réalisé par un bailleur social et gérée par la municipalité, il a également eu contact téléphonique avec Mr Le Maire de



Montbozon (70) qui a fait réaliser il y a 10 ans une structure avec « âges et vie », entière satisfaction de la Municipalité.

Une visite est prévue ce jeudi à Taupont où le projet de construction par « Ages et Vie » vient de se terminer. Un RDV à l'EHPAD de la Motte va être également programmé.

7 - Social :

- Conseil municipal des jeunes : Afin de sensibiliser davantage les jeunes, Mme SAGUET propose de rencontrer en fin d'année scolaire les élèves de CM2 dans les écoles.
- Vaccination anti Covid : Mme SAGUET informe l'assemblée que le centre de vaccination de Loudéac tourne à plein régime, le planning des rendez-vous est complet.
- Opération argent de poche : prendre renseignements pour mise en place « opération argent de poche », qui touche des jeunes de 14 à 17 ans.

8 - Vie associative et sportive

L'Eternel Printemps

- Communication de l'évènement :

* Viste au point de communication du Conseil départemental : ils proposent de nous faire gratuitement de la publicité sur 4500 abri-bus et une parution fin juin début juillet dans le magazine des Côtes d'Armor

* La revue « Ici et Là » : parution en double page juillet/août et une page en avril-mai sur l'exposition, en contrepartie 3 encarts publicitaires « lotissement Chouette chevêche » au prix de 480 € par parution, Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

- Organisation matérielle et recrutements : animateur/médiateur et intendance de l'exposition plein-air et de ses animations.

La galerie (vente d'articles en lien avec l'expo) et « l'atelier des arts », destiné à accueillir les élèves des écoles ainsi que nombre d'activités et travaux de préparation et de mise en place de l'exposition nécessitent le recrutement d'une personne qualifiée pendant la période du lundi 06 Avril au 08 Octobre. Mr Hervé SAGUET, pressenti l'an passé, est candidat pour remplir cette mission.

Par ailleurs et en complément de ce poste, il apparaît nécessaire de créer un poste polyvalent supplémentaire pour suppléer à ses absences, assurer les permanences à la galerie quand il sera retenu par d'autres tâches et effectuer diverses autres tâches liées à l'exposition et à l'accueil des visiteurs. Ce poste représenterait un temps plein pendant 4 mois. Il pourrait être occupé par des personnes différentes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces recrutements, dont celui de Mr SAGUET et autorise Mr Le Maire à faire appel à candidatures. Les candidats seraient choisis par la commune et mis à disposition par DES.

9 - Questions diverses



- **Personnel** : mise à jour et modification du tableau des effectifs suite à avancement de grades par ancienneté.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VU la loi N°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

- la loi N°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (notamment ses articles 4 et 34).
- la délibération du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2017 fixant la liste des emplois permanents de la commune.
- Considérant les avancements de grade par ancienneté

Arrête le tableau des effectifs de la commune comme suit

EFFECTIF	CATEGORIE	GRADE	DHS
1	A	Attaché	35 H
1	C	Adjoint Administratif	28 H
2	C	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	35 H
1	C	Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe	35 H
2	C	Adjoint Technique	35 H
1	C	Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe	35 H
1	C	Adjoint Technique	31 H
1	C	Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe	31 H
1	C	Adjoint Technique	13 h
1	C	Adjoint Technique	29 H

- **Cac Sud : Projet "Hors les murs"**

Lors du conseil municipal du 7 décembre 2021, le conseil municipal a approuvé le financement de l'opération "Hors les murs" - organisation d'une exposition encadrée par le CACSUD22 et l'ODMC.

François Cojean a rappelé les tenants et aboutissants de cette opération et a sollicité les membres du conseil pour rejoindre le groupe de travail en vue d'organiser cette exposition.

Seul M. Le maire a adhéré au projet.

- **Bibliothèque** : une rencontre est prévue avec le personnel et les bénévoles ce mercredi 3 février à 9 h.
- **Salle pour restauration salariés du BTP** : pas de demande à ce jour
- **ASCRL** : demande pour acquisition d'une switch au prix de 100 € pour les interventions bibliothèques, l'objectif étant d'attirer les ados. Accord à l'unanimité.
- **Lieux-dits** : La Lande, la Villeneuve : revoir la signalétique



- Devis de SEGI 2A pour travaux dans [logements locatifs](#) Ste Emerentienne et Résidence du Centre, remplacement des plafonniers : 1 145.72 € TTC.
Accord à l'unanimité.

